

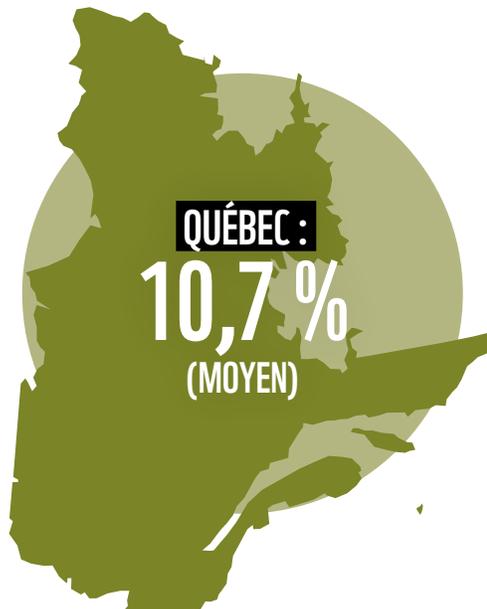


## CENTRE DU CANADA

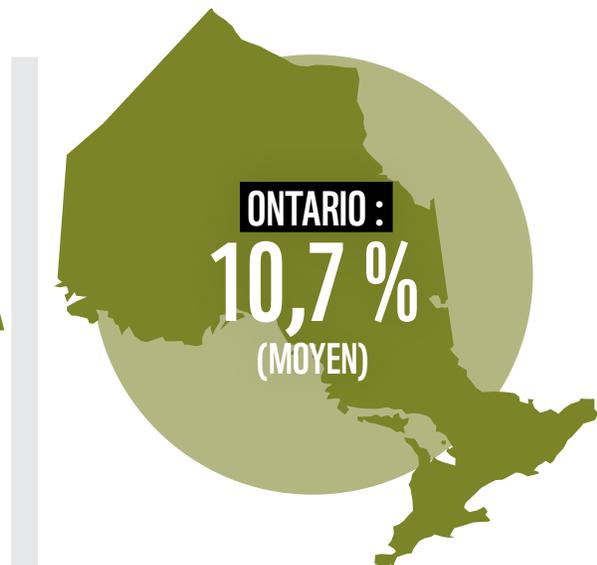
**Principales menaces :** La perte et la fragmentation d'habitats, la mortalité sur les routes et la pollution sont quelques-unes des principales menaces qui touchent les espèces de la région.

### AIRES PROTÉGÉES ET DE CONSERVATION :

Même si le Québec compte de nombreuses aires protégées de petite taille, il y a des lacunes manifestes au chapitre de leur connectivité entre elles. Le nord du Québec a de grandes quantités de carbone dans son sol et plusieurs refuges climatiques. Cependant, l'importante fragmentation du réseau nuit à la connectivité entre les différentes aires protégées. Dans le sud de la province, les régions qui longent le fleuve Saint-Laurent sont prioritaires étant donné le chevauchement de quatre considérations principales : le haut taux de carbone emmagasiné dans le sol, la biomasse forestière, les refuges climatiques et un nombre élevé d'espèces en péril. Cette région subit une forte pression en raison de l'agriculture et de l'urbanisation. Puisque les terres du sud de la province appartiennent de façon prédominante à des propriétaires privés,



la protection par d'autres mesures de conservation efficaces est nécessaire pour préserver les espèces.



Les habitats du sud de l'Ontario, où l'on trouve les espèces les plus en péril du Canada, sont soit aucunement protégés, soit inadéquatement représentés dans le réseau d'aires protégées.

# ESPÈCES :



© Barrett & MacKay / WWF-Canada



© Shutterstock

## FAUCON PÈLERIN

Situation de l'espèce selon l'UICN :

Préoccupation mineure

Situation de l'espèce selon le COSEPAC :

Non en péril

En réaction aux inquiétudes relatives à l'environnement et à la santé humaine, la plupart des usages du DDT ont été restreints en Amérique du Nord au milieu des années 1970, et ce produit chimique a été totalement retiré du marché en 1990. Mais à cette époque, la population du faucon pèlerin (*Falco peregrinus anatum/tundris*) avait tellement diminué que l'instauration de mesures supplémentaires spécialement adaptées à l'espèce était nécessaire pour favoriser son rétablissement, particulièrement l'élevage en captivité et la réintroduction. En conséquence, la population a considérablement augmenté depuis les années 1970.

**L'espèce est maintenant jugée non en péril par le COSEPAC.**



© Shutterstock

## TORTUE DES BOIS

Situation de l'espèce selon l'UICN :

En danger

Situation de l'espèce selon le COSEPAC :

Menacée

La tortue des bois subit plusieurs menaces dont les effets cumulatifs ont entraîné un déclin général des populations. En fait, la population **est confrontée à neuf des onze catégories de menaces indiquées dans son rapport de situation du COSEPAC**. Même si certaines de ces menaces ont un effet considéré faible, elles présentent globalement une menace élevée pour la tortue des bois au Canada.



© Lindsay Ohlert

## CYGNE TROMPETTE

Situation de l'espèce selon l'UICN :

Préoccupation mineure

Situation de l'espèce selon le COSEPAC :

Non en péril

**Au début des années 1930, le cygne trompette était considéré comme disparu au Canada** en raison de la chasse et de la perte d'habitats. Pour renverser la tendance, des environnementalistes et les gouvernements ont rapidement mis en œuvre d'importantes mesures de conservation pour favoriser le rétablissement de la population, notamment par l'acquisition de terrains, l'élaboration de plans de gestion, l'application de lois et règlements, la sensibilisation du public, et l'élevage en captivité et la réintroduction en milieu sauvage. De plus, l'élaboration et la mise en œuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine a favorisé la conservation et la restauration de milieux humides et d'autres habitats importants pour la sauvagine, y compris le cygne trompette.

## BALEINE NOIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

Situation de l'espèce selon l'UICN :

En danger

Situation de l'espèce selon le

COSEPAC : En voie de disparition

La baleine noire de l'Atlantique Nord est un exemple de la façon dont des menaces en interaction, comme les effets indirects du dérèglement climatique, peuvent avoir une incidence négative sur l'abondance des populations d'une espèce. La baleine noire dépend fortement des copépodes (de minuscules crustacés) pour son alimentation, et elle les suit partout où ils sont en grande concentration. Dans ce cas-ci, de la baie de Fundy jusqu'au golfe du Saint-Laurent. Le problème est que les variations océanographiques causées par le dérèglement climatique ont entraîné le déplacement de baleines en péril dans une zone où, avant 2017, il n'y avait pas de mesures en place pour réduire les menaces comme les collisions avec des navires et l'empêchement dans des engins de pêche.

## CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

**Aidez à la restauration des habitats.** Des solutions climatiques basées sur la nature, comme la création d'aires protégées et la restauration d'écosystèmes, peuvent contribuer à freiner la disparition d'espèces en remédiant à plusieurs menaces touchant la biodiversité, tout en réduisant les effets du dérèglement climatique grâce à la séquestration de carbone dans les écosystèmes naturels.



Pour que la nature, les espèces et les humains cohabitent en harmonie.

[wwf.ca/fr](http://wwf.ca/fr)

Le WWF-Canada, organisme national officiel du WWF (Fonds mondial pour la nature), est enregistré au Canada comme organisme de bienfaisance (no 11930 4954 RR0001). Le siège social du WWF est situé à Gland, en Suisse. Le WWF est connu sous le nom de World Wildlife Fund au Canada et aux États-Unis. Toute reproduction, totale ou partielle, de cette publication doit mentionner le titre, le nom de l'éditeur cité plus haut ainsi que la propriété du droit d'auteur : © WWF-Canada (2020). Tous droits réservés.